



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130258>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-130258**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune St Martin d'Uriage

Correspondant : le Maire

Adresse : 2 place de la Mairie, 38410 St Martin d'Uriage

Coordonnées :

Téléphone : 0476597710

Télécopieur : 0476895756

Courriel : finances.marches-publics@mairie-saintmartinduriage.fr

Adresse internet : <https://mairie.saintmartinduriage.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://mairie.saintmartinduriage.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de démolition / déconstruction sélective d'une maison et de sa grange - "Maison du Moulin" - 28 chemin du Moulin, 38410 Saint-Martin-d'Uriage

Lieu de livraison : 28 chemin du Moulin, 38410 Saint-Martin-d'Uriage

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché public de travaux, passé selon une procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique). Marché à prix global et forfaitaire, comportant une offre de base en démolition et une variante obligatoire en déconstruction sélective soignée avec réemploi / revente des matériaux. Marché non alloti (1 lot unique)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Travaux de curage complet d'une maison et de sa grange, déconstruction mécanique des superstructures et infrastructures, tri, évacuation et valorisation des déchets, remise en état du site (apport de terre végétale et création d'une bande piétonne provisoire). Variante obligatoire : déconstruction sélective soignée des matériaux identifiés au diagnostic ressources, organisation et gestion d'un « drive de chantier » ou d'une plateforme de réemploi pour la revente des matériaux récupérés

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

7 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie de 5 % prélevée sur les acomptes et le solde, conformément à l'article 7 du CCAP. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande.

Aucune autre garantie spécifique n'est exigée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Marché financé sur les ressources propres de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.

Paiement par virement bancaire selon les règles de la comptabilité publique. Délai global de paiement : 30 jours (article L2192-10 du CCP). Acomptes et solde selon les articles 6 et 7 du CCAP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Candidature individuelle ou en groupement momentané d'entreprises admise. En cas de groupement, la forme solidaire sera exigée lors de l'attribution

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : TV-2025-MM-SMU

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://mairie.saintmartinduriage.fr/> Code NUTS :

FRK24 Valeur estimée hors TVA : entre 35 000,00 euro(s) et 72 000,00 euro(s) Lot 1 - Travaux de

démolition / déconstruction sélective « Maison du Moulin » Modalités d'ouverture des offres : Date: 06

janv. 2026 Lieu : Saint-Martin-d'Uriage Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON

Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du

marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui - Le marché comporte des exigences

environnementales particulières liées à la déconstruction sélective, au tri des matériaux, et à la

valorisation ou réemploi des éléments issus du chantier (cf. CCTP et variante obligatoire). Instance

chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Les demandes de renseignements complémentaires sont transmises exclusivement via le profil d'acheteur AWS-Achat (agysoft.marches-publics.info), au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera apportée au plus tard 6 jours avant cette date à tous les opérateurs ayant retiré ou téléchargé le DCE

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

- **Lot(s) 1** - Travaux de démolition / déconstruction sélective « Maison du Moulin » Travaux de curage, démolition mécanique ou déconstruction sélective d'une maison et d'une grange situées 28 chemin du Moulin (38410). Comprend : curage complet, déconstruction des superstructures/infrastructures, tri et évacuation des déchets, valorisation des matériaux, protection des abords, remise en état du terrain et création d'une bande piétonne provisoire. Variante obligatoire : déconstruction sélective soignée avec réemploi/revente des matériaux identifiés

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2025